



5^{ème} GRAND-PRIX SENIORS DU GOLF DE TOURAINE

Samedi 26 et dimanche 27 août 2023

GOLF DE TOURAINE

Château de la Touche – 37510 BALLAN-MIRÉ

02 47 53 20 28 – sportif@golfdetouraine.com

www.golfdetouraine.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 21

Départs marques ROUGES

Une série Messieurs : index inférieur à 18

Départs marques JAUNES

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
72	18	10

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2023 (Cahier des charges des Trophées Séniors 1.2.1-7 §7).

Note 1 : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date de clôture des inscriptions.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous 9 et 10. Autres places : départage selon plan informatique de la *ffgolf*.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2022. Les parties seront composées uniquement de joueurs participant à une des deux épreuves.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du 4 juin 2023 et jusqu'au 14 août 2023 à 18 heures**, seront envoyés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : **80 € (30 € pour les membres du club)**

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* dès **le mercredi 16 août 2023** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 25 août, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- REMISE DES PRIX

30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Le classement sera établi en brut sur la somme des résultats des 2 tours.

Les prix seront répartis de la façon suivante :

Grand-Prix Sénior Messieurs → 2 prix

Grand-Prix Séniors Dames → 2 prix

Grand-Prix Vétérans Messieurs → 2 prix

Les résultats seront définitifs à l'affichage.

Les prix attribués aux Vétérans sont non cumulables avec les prix du Grand-Prix seniors et de la Classic Mid-Amateurs. Les prix attribués aux Seniors sont non cumulables avec les prix de la Classic Mid-Amateurs.

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

5- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

François JONEAUX, Président du Club

Grégoire NATIVELLE, Responsable Sportif

Un Arbitre de Ligue